

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 31 AOÛT 2017**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Pouvoirs : 1  
Votants : 13

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
Le 23/08/2017

Le 31 Août 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Bernard GRISON, Marie Jeanne BEGUET (n'a pas pris part aux délibérations), Brigitte COULON, Jacky DUTRUC, Marc PECHOUX (n'a pas pris part aux délibérations), Vincent LAUTIER, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Etienne SERRAT, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Christian BAISE (pouvoir à Bernard REY), Yves DUMOULIN, Raymond MOUSSY, Daniel DOMPOINT, Richard PACCAUD.

Assistaient : Daniel VIGNARD (Savigneux), Monique ROUGEON (Ars sur Formans), Géraldine RAYNAL (DGA-CCDSV).

**OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Convention de mandat mairie de Fareins**

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, présente la convention de mandat rédigée avec la mairie de Fareins.

Il rappelle que les travaux d'assainissement, réalisés chemin du Guillermin à Fareins, ont consisté à remplacer le réseau d'assainissement existant. En complément de la réfection des tranchées de ce réseau, la commune de Fareins a souhaité profiter de ces travaux pour réaliser la réfection totale de la voirie. Cette prestation a été réalisée dans le cadre du marché de la CCDSV. Le montant à la charge de la commune est de 29 878.50 € H.T. Cette somme sera remboursée par la commune dans le cadre de la convention de mandat.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la convention de mandant entre la CCDSV et la commune de Fareins ;
- ✓ **AUTORISE** le président à signer cette convention et tout document relatif à celle-ci ;

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **22 SEP. 2017**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170831-2017B25-AS  
Affichage le : **22 SEP. 2017**

A Trévoux, le 31/08/2017

Le Président,  
Bernard GRISON

  
